

**République française - Liberté - Egalité - Fraternité**

**ARRÊTÉ du PRÉSIDENT**

N° 2026-172

SCD/ELO

**OBJET** : Liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Après examen professionnel pour l'accès au deuxième grade du cadre d'emplois des animateurs territoriaux

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son livre IV et ses articles L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux, article 10,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 4, 22 et 31,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires et notamment ses articles 14 à 17,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne le 15 décembre 2020 révisées partiellement le 20 janvier 2022, conformément à l'article 33-5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée,

Vu les listes des lauréats des examens professionnels d'accès au grade visé,

Considérant le fait que les cent quatre-vingt-dix-huit (198) décisions de nomination dans le cadre d'emplois des animateurs territoriaux, jointes au présent arrêté, permettent, conformément aux dispositions précitées, à quatre-vingt dix-neuf (99) emplois d'être pourvus au titre de la promotion interne et répartis respectivement pour l'accès au grade d'animateur principal de 2e classe au titre de la promotion interne Après examen professionnel (4), et pour l'accès au grade d'animateur au titre de la promotion interne Au choix (95),

Considérant l'examen effectué le 16/06/2026 par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, assisté du collège composé des représentants des employeurs des collectivités affiliées, des dossiers des fonctionnaires proposés par les autorités territoriales des collectivités territoriales et des établissements publics qui lui sont affiliés,

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** La liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Après examen professionnel pour l'accès au deuxième grade du cadre d'emplois des animateurs territoriaux est annexée au présent arrêté.

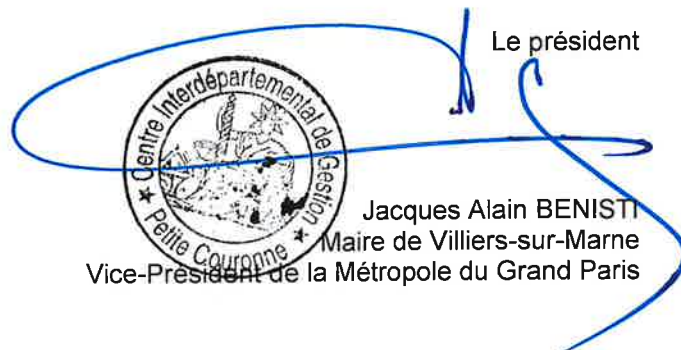
**Article 2 :** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- L'ensemble des autorités territoriales des collectivités et établissements publics affiliés au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne.

Fait à Pantin le 16/06/2026

Le président



Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne  
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Publication sous forme électronique sur le site internet du  
CIG de la petite couronne [www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr)

Du 17 juin 2026 ..... au 17 août 2026 .....

Annexe à l'arrêté n°2026-172 du 16/06/2026 portant liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Après examen professionnel pour l'accès au grade d'Animateur principal de 2e classe du cadre d'emplois des Animateurs territoriaux

| Nom – Prénom       | Collectivité ou établissement public |
|--------------------|--------------------------------------|
| ALI Djina          | CCAS de Neuilly-sur-Marne            |
| DOS SANTOS Martine | Boissy-Saint-Léger                   |
| LACHASSE Jordane   | Pantin                               |
| OUMINA Nadia       | Rueil-Malmaison                      |

La présente liste est arrêtée à quatre (4) fonctionnaires.

Fait à Pantin le 16/06/2026

Le président,



Jacques Alain BÉNISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne  
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Publication sous forme électronique sur le site internet  
du CIG de la Petite Couronne [www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr)

Du 17 juin 2026 ..... au 17 août 2026 .....